

Comité syndical du 30 juin 2025

DL2025_06/06

AUTORISATION DE VENTE DE PARCELLE ZB 247 À L'ARRIÈRE DE L'ÉCOPARC à la SEM47 – ANNULE ET REMPLACE LA DL2025_04/05

Le comité syndical de ValOrizon, légalement convoqué le **19 juin 2025**, s'est réuni, Maison de l'Economie Circulaire, le **lundi 30 juin 2025 à 10h00**, sous la présidence de M. Ludovic BIASOTTO.

CONSEIL DEPARTEMENTAL 47 : Ludovic BIASOTTO, Jacques BILIRIT, Philippe BOUSQUIER, Laurence DUCOS, Sophie GARGOWITSCH, Christine GONZATO-ROQUES, Françoise LAURENT, Valérie TONIN (8) ;

VAL DE GARONNE AGGLOMÉRATION : Marie-France BONNEAU, Daniel BORDENEUVE, Gilbert DUFOURG, Jean-Claude DERC, Alain LERDU, Jacques PIN, Jacques VERDELET (7) ;

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND VILLENEUVOIS : Jacques BORDERIE, Michel LAVILLE, Christelle PRELLON, Jean-Eric ROSIER, Michel BRUYERE (5) ;

SMICTOM LGB : François COLLADO, Henri de COLOMBEL, Christian GIRARDI, Alain LORENZELLI, Didier SOUBIRON (5) ;

FUMEL VALLÉE DU LOT : Didier CAMINADE, Jacques PICCOLI, Jacques SEGALA (3) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PERIGORD : Nathalie FOUNAUD-VEYSSET, Auguste FLORIO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET LANDES DE GASCOGNE : Audrey ARMELLINI, Michel PONTTHOREAU (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LAUZUN : Jean-Pierre BARJOU, Emilien ROSO (2) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE DURAS : Joël KLEIBER (1) ;

COMMUNAUTE DE COMMUNES LOT ET TOLZAC : Ghislain GOZZERINO (1) ;

Nombre de conseillers en exercice : 36

Présents : Mmes BONNEAU, DUCOS, FOUNAUD-VEYSSET, GARGOWITSCH et PRELLON, MM. BIASOTTO, BRUYERE, FLORIO, GIRARDI, KLEIBER, LORENZELLI, PIN, ROSO, SEGALA, SOUBIRON, VERDELET (16)

Représentés : M. BARJOU par M. ROSO, M. BILIRIT par Mme BONNEAU, M. BOUSQUIER par Mme DUCOS, M. DE COLOMBEL par M. SOUBIRON, M. DERC par M. VERDELET, M. GOZZERINO par M. KLEIBER, M. LERDU par M. PIN, Mme TONIN par M. BIASOTTO, (8)

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Mme Christelle PRELLON

Nombre de délégués présents : 16 / Départ M. COLLADO avant les votes

Représentés : 8

TOTAL : 24

Etaient également présentes : Mmes Stéphanie GONZALO, Gaëlle ALNO et Marie-Claude ARQUEY

DL2025_06/06

AUTORISATION DE VENTE DE PARCELLE ZB 247 À L'ARRIÈRE DE L'ÉCOPARC à la SEM47 – ANNULE ET REMPLACE LA DL2025_04/05

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu les statuts du Syndicat mixte de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés de Lot-et-Garonne à vocation départementale dénommé « ValOrizon » modifiés par arrêté préfectoral n°47-2017-12-29-003 du 29 décembre 2017 ;

Vu la délibération DL2025_04/05 autorisant la vente des parcelles cadastrées ZB 245 et 244 par ValOrizon à la SEM 47 ;

Considérant une erreur matérielle constatée sur cette délibération : mention des parcelles cadastrées ZB 244 et ZB 245 ;

Considérant que la proposition d'achat par la SEM47 concerne la parcelle cadastrée section ZB 247 pour une surface de 1 073 m² située ZAE de la Confluence 47160 DAMAZAN à l'arrière de l'Ecoparc (plan en annexe) ;

Considérant l'accord entre les deux structures sur le montant d'achat de la parcelle ZB 247 : 15€ le m² soit 16 095€ HT ;

LE COMITÉ SYNDICAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

- Article 1 : **AUTORISE** le Président à engager les démarches liées à la vente de la parcelle ZB 247 à la Société Mixte d'Aménagement de Lot-et-Garonne SEM 47 dont le siège social est situé 6 bis, boulevard Scaliger - Hôtel du Département 47 000 AGEN,

-Article 2 : **PRÉCISE** que la vente pour un montant de 16 095€ HT soit 19 314€ TTC sera formalisée par un acte notarié et que l'acquéreur s'engage à payer tous les frais, droits et émoluments liés à cette vente.

Résultats des votes

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président,
Ludovic BIASOTTO

Publication sur le site internet le 01/07/2025